



## Inspections techniques générales des bâtiments et constructions

Vous avez constaté des dégâts à votre bâtiment ? Vous souhaitez avoir une idée de l'état d'une construction en particulier ou vous souhaitez qu'un spécialiste assure le suivi de vos travaux de construction ou rénovation avec un regard critique ? Dans ce cas, Vinçotte est votre partenaire idéal. Une équipe d'ingénieurs civils et d'architectes est à votre disposition.

### Your tailor-made solution

Nos experts vous offrent un large éventail de services :

- pathologie du bâtiment (tant pour le gros œuvre que les finitions)
- évaluation de la stabilité des bâtiments et ouvrages d'art
- choix des méthodes indiquées pour la réparation, rénovation ou l'entretien
- suivi sur chantier de la bonne exécution des travaux de rénovation ou de réparation
- méthodes et techniques d'inspection de pointe pour les contrôles destructifs et non destructifs
- améliorations possibles des constructions existantes (mini audit), isolation, menuiseries extérieures, HVAC, etc.
- contrôle du processus de vieillissement des constructions (châteaux d'eau, parkings, entrepôts, façades, etc.)
- analyse des dégâts du bâtiment (fissures, problèmes d'humidité, décollement de revêtements, etc.)
- inspection et analyse de la détérioration des constructions en bois

### Your result

Vinçotte vous fournit un rapport détaillé reprenant les différents constats ainsi que l'évaluation des causes et les méthodes de réparation possibles, les prescriptions d'entretien, etc. Le tout illustré par des photos et éventuellement des résultats de mesures et d'essais.

### Please note

- Arrêtés royaux
- **RGPT** et code sur le bien-être au travail
- **RGIE**
- Règlements régionaux et communaux

### Normes et standards

- **Normes belges et européennes** notamment les normes de la série NBN EN 1990 à 1999 (**Eurocodes**) et la série NBN B
- Spécifications techniques unifiées **STS**
- Notes d'information technique **CSTC**, **CRR** et **ATG**
- Règles techniques **ETAG** et **PTV**
- Cahiers des charges spécifiques

### In which situation?

Ce service s'adresse principalement aux :

- gestionnaires de bâtiments
- industries/entreprises
- conseils d'administration publics responsables d'ouvrages d'art (ponts, etc.)

- particuliers